

Cité Scolaire DAVID D'ANGERS

1, Paul Langevin
49100 ANGERS

Tél : 02 41 88 49 61 - <http://david-angers.e-lyco.fr>
ce.0490001k@ac-nantes.fr

Réussir sa seconde au Lycée Général DAVID d'ANGERS



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- ◇ Procédure d'orientation en fin de 3ième
- ◇ L'internat
- ◇ La restauration
- ◇ L'organigramme



La procédure d'affectation en fin de Troisième

Après avis du conseil de classe du troisième trimestre ou seconde semestre, les familles enregistrent dans les Téléservices Affectation les vœux d'orientation en précisant le(les) lycée(s) demandé(s).

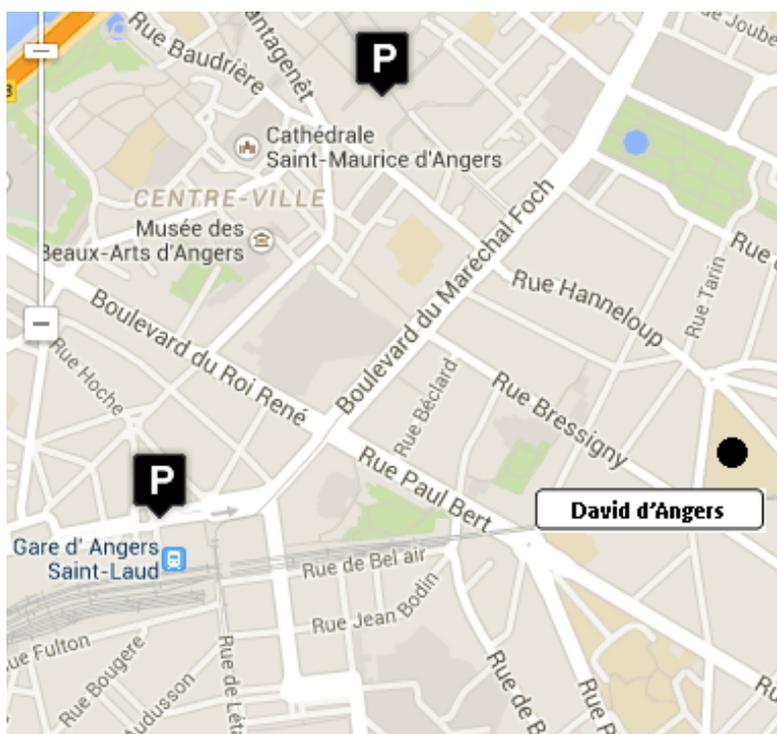
Après les commissions d'affectation où les demandes sont étudiées, des notifications sont expédiées aux familles indiquant l'établissement d'accueil. Chaque lycée fournit les dates d'inscription et des démarches administratives à effectuer.

Tout élève doit être inscrit au début du mois de Juillet.

Un dossier administratif est alors constitué et déposé au lycée.

La famille précise sur ce dossier les choix des langues et des options qui servent de base pour la constitution des classes et des emplois du temps. En s'inscrivant, l'élève s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte informatique du lycée.

Informations utiles pour le Lycée David d'Angers

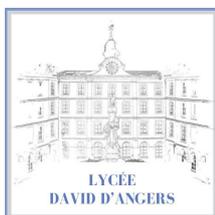


Le lycée se situe au cœur de la ville d'Angers à 15 minutes de la Gare et 10 min du tramway ou transport urbain (place Lorraine).

Irigo est le service des transports en commun des 33 communes de l'agglomération Angers Loire Métropole et le Conseil Général est responsable des transports scolaires sur le département de Maine et Loire (AnjouBus et SNCF)

INFORMATIONS :

Les services administratifs sont ouverts du
LUNDI au VENDREDI
de 8h00 à 17h00



Lycée David d'Angers Internat

L'Internat est un service proposé aux élèves qui ne peuvent retourner le soir dans leur famille. Il est organisé de façon à favoriser le travail scolaire, clé de la réussite dans les filières générales et technologiques du lycée.

La capacité d'accueil de l'internat du lycée David d'Angers est de **177 places** qui se répartissent en 129 places filles et 48 places garçons.

Les élèves inscrits au Lycée David d'Angers qui sollicitent une place à l'internat sont prioritaires par rapport aux élèves, internes au lycée David d'Angers, mais scolarisés dans d'autres établissements qui ne disposent pas d'internat ou dont la capacité d'accueil n'est pas suffisante.

En cas de demandes d'inscription en nombre supérieur à celui des places disponibles, ne seront pas prioritaires les élèves dont l'éloignement du domicile ne justifie pas à lui seul la demande d'internat.

Le fonctionnement de l'internat

L'internat fonctionne du lundi soir au vendredi matin selon un règlement spécifique distinct du règlement intérieur du Lycée David d'Angers dans la mesure où il concerne aussi des élèves qui ne sont pas inscrits au Lycée David d'Angers.

Les élèves internes sont accueillis dans des chambres de 3 lits.

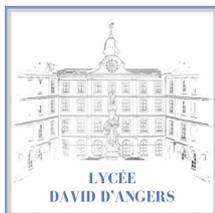
Les internes, qui ont pour la plupart la possibilité de sortir dans la journée, ne restent que quatre nuits par semaine à l'internat. Le temps de présence obligatoire dans cette structure est donc limité et doit être consacré, à la réussite des études entreprises, objectif qui est la justification première de cet hébergement. Un temps d'étude spécifique est prévu à cet effet.

Le coût annuel de l'internat, pour l'année 2022, s'élève à 1 691.00€ :

Janvier – Mars	Avril – Juin	Septembre - Décembre
513€	541.50€	636.50 €

Le règlement des prestations, repas et hébergement, se fera en trois fois au cours de l'année scolaire.

Le règlement par prélèvement automatique et l'échelonnement des versements sont possibles.



Lycée David d'Angers

La Restauration

La RESERVATION du repas est obligatoire, elle peut être faite :

- aux bornes prévues à cet effet dans l'établissement : au plus tôt, la veille du repas à partir de 14h30, au plus tard le jour même jusqu'à 10h10. Pour cela, l'élève doit être en possession de sa carte, et cette dernière doit être approvisionnée.
- par l'accès e-lyco en ligne sur des délais plus longs : réservation jusqu'à 6 semaines à condition que le crédit le permette !

Au 01/01/2022, le prix du repas est de 4,25€.

Modalités de paiement : La carte doit être rechargée 48h à l'avance par les moyens proposés par l'établissement par : Carte Bancaire via le site de l'établissement ; chèque dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet (nom, prénom au dos du chèque) ; en espèces à l'intendance.

En cas de perte, la carte devra être refaite (7.50€). Le prix de l'étui plastique qui empêche la démagnétisation due à l'usure de la carte est de 1€.

Manuels scolaires et liste de fourniture

Les **manuels scolaires** sont distribués par le lycée en début d'année scolaire. Une **liste de fournitures**, non exhaustive, est fournie avec le dossier d'inscription en classe de seconde et sera disponible en ligne sur le site du lycée.

Chaque lycéen vient avec son matériel et les manuels scolaires attendus pour les activités proposées.

Un casier peut être attribué en duo sur demande auprès de la vie scolaire.

Sorties scolaires: Il est demandé aux élèves de souscrire au e-Pass de la Région des Pays de la Loire pour faciliter l'accès aux spectacles à des conditions avantageuses.

L'organigramme de la cité scolaire

DIRECTION

Proviseur

M. Patrick Carbonnier

Principale Adjointe

Mme Nadège Dague

Proviseur-Adjoint

M. Jérôme Jannièrè

Gestionnaire (Agent comptable)

M. Didier Decoux

Tél 02.41.88.14.11

Ce.0490001k@ac-nantes.fr

Missions :

Pilotage EPLE

Gestion des ressources humaines

Gestion des Moyens Pédagogiques

Gestion des ressources financières et matérielles

Communication Internes et Externes

Contrôle de légalité

EQUIPE MEDICO-SOCIALE

Médecin Scolaire

Mme Lair

Infirmières Tél : 02.41.88.10.08

Mme Christine Aubry

Mme Isabelle ROY

Assistante Sociale

Mme Héloïse Lecorps

EQUIPE LOGISTIQUE

Service Informatique

M. Guillaume Ménager

Service Général

Agent Chef

Mme Aurélie Martin

10 agents service général

Maintenance

M. Pierrick Leboucher

2,5 Agents de maintenance

Restauration Tél : 02.41.88.10.08

M. Sébastien Rabouan

6 Agents cuisines

Techniciens de laboratoire

3 Agents

PSYCHOLOGUES EDUCATION NATIONALE

Mme Lydie GARNIER

M. Yves-Claude ASSELAIN

SERVICE ADMINISTRATIF

Secrétaire de direction : **M. Stephen GIRARD**

Tél 02.41.88.44.11 ce.0490001k@ac-nantes.fr

Secrétaire Scolarité Collège : **Mme Virginie Lexpert**

Tél 02.44.68.01.54 Sco.clgdavid@ac-nantes.fr

Secrétaire Scolarité Lycée : **Mme Gaëlle Besson**

Tél 02.44.68.01.53 Sco.lycdavid@ac-nantes.fr

PEDAGOGIQUE – SCOLARITE -ORIENTATION

Proviseur : **M. Patrick Carbonnier**

Principale Adjointe : **Mme Nadège Dague**

Proviseur-Adjoint : **M. Jérôme Jannièrè**

EQUIPES PÉDAGOGIQUES :

Coordinateurs de Matières

Professeurs Principaux

140 Professeurs

CDI Collège : Mme Céline Guérin

CDI Lycée : Mme Frédérique Dourneau

VIES SCOLAIRES :

Collège

CPE : **Mme Sylvie Bressy**

Tél : 02.44.88.08.52

6 Assistants d'éducation

Bureau Tél : 02.44.68.01.56 - vs.cda@ac-nantes.fr

Lycée

CPE : **Mme Clémence Guillermic**

Tél : 02.44.88.48.90

CPE : **Mme Julie Loiseau**

Tél : 02.44.88.09.72

16 Assistants d'éducation

Bureau Tél : 02.41.88.09.50 vs.lda@ac-nantes.fr

SERVICE DE GESTION

Gestionnaire : **M. Didier Decoux**

Tél 02.41.88.14.11 Ce.0490001k@ac-nantes.fr

GESTION:

Mme Malika Houari

Tél 02.44.68.01.50

Mme Marie-Maeva KRAMP

Tél 02.44.68.01.53

Restauration, Voyages et Sorties Scolaires, Fond social

Mme Bénédicte Burban

Tél 02.44.68.01.53

Achats et Fournitures Pédagogiques

SERVICE COMPTABLE

Agence Comptable : **M. Didier Decoux**

Secrétaire **Mme Nadie Gaté**

Tél 02.41.88.14.60

M. Pierre Bonsergent